

01/12/2025

L'Odyssée du Cacao



Scoop Mengang

Informations destinées aux investisseurs

POURQUOI INVESTIR DANS UNE FILIÈRE CACAO DURABLE ?

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT : UN ARGUMENT CONVAINCANT

QU'EST-CE QUE LE ROI ?

Le ROI (Retum on invéstmènt), ou **retour sur investissement**, indique combien rapporte un investissement par rapport à sa mise initiale. Il est calculé en pourcentagè pár an.

ROI MINI : 7% / AN



CONCRÈTEMENT:

INVESTISSEMENT DE 1 000 € DANS LA SCOOP MÉNGANG
= **955 €** récupérés sur le capital chaque année
+ **70 €** de bénéfices régulièrément perçus
par l'investisseur

RENTABILITÉ TOTALE DE 1 055 € chaque année (15%)

UN MINIMUM GARANTI

Le ROI de 7% constitue un seuil de **rentabilité minimum garantissant** un retour annuel sur investissement, complémentaire aux résultats économiques et sociaux de la coopérative.

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT : www.mengang-cacao-durable.fr

Le terme ROI signifie Return on Investment, ou Retour sur investissement en français.

☞ Un ROI de 7% signifie que pour chaque 100 € investis, vous pouvez espérer recevoir 7 € de bénéfice net par an, en plus du capital initial.

[I] Exemple concret :

- Vous investissez **1 000 €** dans Scoop Mengang.
- Avec un **ROI de 7%**, vous gagnez **70 € par an**.
- Si la rentabilité globale est de **15%**, cela inclut d'autres bénéfices potentiels (valorisation, dividendes, impact social, etc.).

💡 Dans le cadre de la levée de fonds Scoop Mengang, ce ROI est un **minimum garanti ou visé**, ce qui signifie que l'investissement est conçu pour être **rentable et durable**, tout en soutenant une filière cacao responsable.



Scoop Mengang

Coopérative de producteurs de cacao

Nombres d'adhérent : 145

Région Centre – Cameroun

Antenne opérationnelle : 8 rue Jesse Owens

93210 Saint-Denis (France)

Date de dépôt & Levée de fonds : 18/11/2025

Responsable du projet : Monsieur Gérard Modo

Fonction : Directeur Marketing / Export

Contact :

@ : info@mengang-cacao-durable.fr

Tél : +33 6 85 07 75 09

Sommaire

- 1. Présentation de la coopérative Scoop Mengang**
 - 1.1 Historique et mission
 - 1.2 Organisation et gouvernance
 - 1.3 Zone d'intervention et membres
- 2. Objectifs du projet de certification**
 - 2.1 Motivation et enjeux
 - 2.2 Alignement avec les standards Rainforest Alliance
- 3. Volet social**
 - 3.1 Conditions de vie des producteurs
 - 3.2 Droits humains et travail des enfants
 - 3.3 Santé, sécurité et bien-être
 - 3.4 Inclusion sociale
 - 3.5 Gouvernance participative
- 4. Volet environnemental**
 - 4.1 Pratiques agroforestières durables
 - 4.2 Préservation de la biodiversité
 - 4.3 Gestion des intrants et des déchets
- 5. Volet économique**
 - 5.1 Accès aux marchés éthiques
 - 5.2 Valorisation du cacao certifié
 - 5.3 Plan de financement et amortissement
- 6. Engagements et plan d'action**
 - 6.1 Calendrier de mise en œuvre
 - 6.2 Suivi et évaluation
 - 6.3 Partenariats et appuis techniques

Introduction

La Coopérative Scoop Mengang, basée dans la région Centre du Cameroun et disposant d'une antenne opérationnelle à Saint-Denis (France), regroupe 145 producteurs de cacao engagés dans une démarche de durabilité, de transparence et de valorisation équitable. Dans un contexte de transition vers des pratiques agricoles responsables et face à une demande croissante de cacao certifié sur les marchés internationaux, la coopérative souhaite obtenir la certification Rainforest Alliance.

Ce projet de certification s'inscrit dans une stratégie globale visant à améliorer les conditions de vie des producteurs, à préserver l'environnement et à renforcer la compétitivité économique de la coopérative. Le présent dossier expose les fondements, les objectifs et les engagements du projet, ainsi que les volets social, environnemental et économique qui le structurent.

1. Présentation de la coopérative Scoop Mengang

1.1 Historique et mission

Fondée en 2025, Scoop Mengang est née de la volonté de petits producteurs de cacao de mutualiser leurs efforts pour accéder à des marchés plus rémunérateurs. Sa mission est de promouvoir un cacao camerounais de qualité, cultivé dans le respect des hommes et de la nature.

1.2 Organisation et gouvernance

La coopérative est dirigée par un conseil d'administration élu, avec des comités spécialisés (production, qualité, commercialisation). Elle fonctionne selon des principes de transparence, de participation et de redevabilité.

1.3 Zone d'intervention et membres

Scoop Mengang intervient principalement dans les départements du Nyong-et-Mfoumou et Nyong-et-So'o. Elle compte 145 membres actifs, dont 38 % de femmes et 22 % de jeunes producteurs.

2. Objectifs du projet de certification

2.1 Motivation et enjeux

La certification Rainforest Alliance permettra à la coopérative :

- D'accéder à des marchés éthiques et premium
- De garantir la traçabilité et la qualité du cacao
- De renforcer les pratiques durables et la gouvernance interne

2.2 Alignement avec les standards Rainforest Alliance

Le projet respecte les quatre piliers du référentiel Rainforest Alliance :

- Agriculture durable
- Droits humains et conditions de travail
- Gestion environnementale
- Systèmes de gestion et amélioration continue

3. Volet social

La certification Rainforest Alliance représente une opportunité majeure d'amélioration des conditions sociales des membres de la coopérative.

3.1 Conditions de vie des producteurs

- Augmentation des revenus grâce à la valorisation du cacao certifié
- Accès à des formations techniques et sociales
- Renforcement de la sécurité alimentaire et de l'accès aux services de base

3.2 Droits humains et travail des enfants

- Sensibilisation communautaire sur les droits des enfants
- Mise en place de mécanismes de contrôle et de signalement
- Collaboration avec les écoles locales pour favoriser la scolarisation

3.3 Santé, sécurité et bien-être

- Réduction de l'exposition aux produits chimiques
- Distribution d'équipements de protection individuelle (EPI)
- Formation à la sécurité sur les lieux de travail

3.4 Inclusion sociale

- Participation active des femmes dans la gouvernance
- Soutien aux jeunes producteurs et à la relève générationnelle
- Intégration des groupes vulnérables dans les activités de la coopérative

3.5 Gouvernance participative

- Assemblées générales régulières
- Accès transparent à l'information financière et opérationnelle
- Mécanismes de résolution des conflits internes

3.6 Cadre exhaustif :

Notre plus-value - Ce qui est de notre bien-être :

- Nous proposons une gamme de services spécialisés, adaptés aux besoins de nos adhérents agro-cultures de cacao.
- L'implication d'agronomes spécialisés dans la caisse mutuelle de la SCOOP dédiée aux acteurs de la cacao-culture est une excellente valeur ajoutée.
- **Ce qui est de la formation et sensibilisation :**
 - Organisation d'ateliers sur les bonnes pratiques agricoles, la gestion durable des cultures, et la prévention des maladies des plantes. Ces formations peuvent être intégrées aux services proposés par la caisse.
 - Accompagnement individualisé : mise en place d'un réseau d'agronomes disponibles pour des consultations régulières ou ponctuelles, permettant aux producteurs de recevoir des conseils adaptés à leurs parcelles et leurs défis spécifiques.
 - Télé-counseling et outils numériques : développement d'une plateforme numérique permettant aux producteurs de poser des questions aux experts, partager des observations sur leurs cultures, et recevoir des recommandations adaptées.
 - Amélioration de la santé des agriculteurs : Conseil sur la gestion des intrants et la mise en place de techniques agricoles plus sûres, afin de réduire les risques sanitaires liés à l'exposition aux pesticides.
- **Ce qui suit le cadre professionnel :**
Le bien-être de nos cacao-culteurs est notre préoccupation. Le juste prix fait partie de notre modèle économique.

Une caisse mutuelle dédiée aux acteurs de la cacao-culture pour garantir l'accès aux soins et améliorer la qualité de vie des producteurs, souvent confrontés à des conditions de travail difficiles et un accès limité aux services médicaux selon les points suivants :

1 - Objectifs clés : couverture des soins primaires, prévention des maladies liées aux conditions de travail (intoxications, troubles musculo-squelettiques...), accompagnement des familles, ou encore soutien aux dépenses de santé imprévues.

2 - Financement : contributions des producteurs, subventions des pouvoirs publics, soutien d'ONG engagées dans la filière cacao, partenariats avec des entreprises de l'industrie chocolatière soucieuses de la responsabilité sociale.

3- Modèle de gestion : une gouvernance démocratique impliquant les producteurs eux-mêmes, avec une transparence totale sur l'utilisation des fonds et des critères clairs pour l'accès aux prestations.

4- Collaboration avec le secteur médical : mise en place de partenariats avec des établissements de santé locaux, voire des programmes de télémédecine pour pallier les difficultés d'accès géographique.

Ce qui suit le cadre de la commercialisation des produits de la coopérative :

La Scoop Mengang et ses membres s'engagent dans un processus gagnant-gagnant. La Coopérative s'engage à rétribuer ses adhérents en fonction des tarifs éthique selon le principe gagnant/ gagnant en fonction du cours du marché mondial validé par le certificateur Rainforest.

Un processus gagnant-gagnant avec les cacao-culteurs repose sur des pratiques qui bénéficient à la fois aux producteurs et aux acheteurs, tout en favorisant la durabilité et l'équité.

- **Les éléments clés :**

- 1- **Commerce équitable** : Assurer un prix juste aux producteurs pour leur cacao, leur permettant de vivre dignement de leur travail.
- 2- **Pratiques agricoles durables** :

Encourager l'agroforesterie et la gestion responsable des sols pour améliorer les rendements et préserver l'environnement.

3 - Accès à la formation et aux ressources :

Offrir aux producteurs des formations sur les meilleures pratiques agricoles et l'utilisation de matériel végétal de qualité.

- 4 - Diversification des revenus** : Aider les cacao-culteurs à développer d'autres sources de revenus pour réduire leur dépendance aux fluctuations du marché du cacao. Ces stratégies permettent aux producteurs de cacao d'améliorer leur qualité de vie tout en garantissant aux acheteurs un produit de meilleure qualité et plus durable.

5 - Entreprise : La Scoop Mengang et son faire-valoir :

- 1- La coopérative de Mengang est dédiée au service des cacao-culteurs. Elle leur apporte assistance et expertise pour la commercialisation de leurs produits à forte valeur ajoutée.
- 2- Une caisse de solidarité est un puissant levier pour renforcer la résilience économique et l'entraide au sein d'une coopérative via la CNPS Cameroun.
- 3- **Objectifs principaux** : Soutenir les membres en difficulté financière, financer des projets collectifs bénéfiques à la coopérative, assurer une aide en cas d'urgence (catastrophes naturelles, crises économiques), ou encore offrir un fonds d'investissement solidaire.
- 4- **Sources de financement** : Cotisations des membres, participation volontaire, dons de partenaires ou d'institutions, subventions publiques, et éventuellement une partie des bénéfices générés par la coopérative.

- 5- **Modalités de gestion** : Une gouvernance démocratique assurée par un comité de gestion élu, avec des règles claires sur l'attribution des fonds et un suivi transparent pour renforcer la confiance des membres.
- 6- **Mécanismes d'entraide** : Prêts sans intérêt pour les membres en difficulté, soutien aux initiatives collectives (formations, achat d'équipements communs), ou encore mise en place de services mutualisés (assurance santé, fonds de retraite).
- 7- **Intégration avec d'autres acteurs** : Partenariats avec des ONG, institutions financières solidaires, et réseaux coopératifs pour maximiser l'impact et assurer la pérennité du projet.

4. Volet environnemental

La coopérative s'engage à adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

4.1 Pratiques agroforestières durables

- Promotion de la culture du cacao sous couvert forestier
- Réduction de la déforestation et protection des sols
- Intégration d'espèces locales dans les parcelles

4.2 Préservation de la biodiversité

- Protection des zones sensibles et des corridors écologiques
- Sensibilisation des producteurs à la faune et la flore locale
- Limitation de l'usage des intrants chimiques

4.3 Gestion des intrants et des déchets

- Utilisation raisonnée des fertilisants et pesticides
- Mise en place de systèmes de collecte et de traitement des déchets
- Formation à la gestion environnementale

5. Volet économique

La certification est un levier stratégique pour renforcer la compétitivité de la coopérative.

5.1 Accès aux marchés éthiques

- Positionnement sur les marchés européens et nord-américains
- Négociation de contrats à prix équitables
- Renforcement de la visibilité commerciale

5.2 Valorisation du cacao certifié

- Création d'une marque coopérative identifiée
- Traçabilité et qualité garanties
- Communication sur les engagements sociaux et environnementaux

5.3 Plan de financement et amortissement

- Emprunt structuré sur 60 mois (voir annexe)
- Intégration dans le plan de trésorerie prévisionnel
- Suivi rigoureux des engagements financiers

6. Engagements et plan d'action

La coopérative formalise ses engagements à travers un plan d'action structuré.

6.1 Calendrier de mise en œuvre

- Mois 1–3 : sensibilisation et formation des membres
- Mois 4–6 : mise en conformité des pratiques
- Mois 7–9 : audit initial et ajustements
- Mois 10–12 : certification et lancement commercial

6.2 Suivi et évaluation

- Mise en place d'un comité de suivi interne
- Rapports semestriels sur les indicateurs sociaux, environnementaux et économiques
- Révision annuelle du plan d'action

6.3 Partenariats et appuis techniques

- Collaboration avec les ONG locales et internationales
- Appui technique des institutions agricoles et environnementales
- Recherche de financements complémentaires

Note de Présentation – Projet Cacao 2025

1. Objet du projet

Ce projet vise la **commercialisation de 250 tonnes de fèves de cacao** à un prix moyen de **3 400 FCFA/kg**, soit un chiffre d'affaires prévisionnel de **850 725 000 FCFA**. Il s'inscrit dans une dynamique de valorisation de la filière cacao, avec un modèle coopératif inclusif et durable.

2. Portage et structure

Le projet est porté par une équipe expérimentée, avec un capital social de **1 000 000 FCFA** et un apport personnel de **700 000 FCFA**. Il bénéficie d'un **financement bancaire de 164 250 000 FCFA** sur 5 ans à un taux de 7%, permettant de couvrir les charges d'exploitation estimées à **812 491 096 FCFA**.

3. Indicateurs financiers clés

Poste	Montant (FCFA)
Chiffre d'affaires prévisionnel	850 725 000
Charges d'exploitation	812 491 096
Résultat net prévisionnel	37 508 904
60 mensualités du prêt	3 252 312
Coût total du crédit	~195 138 720

Analyse de rentabilité

- Marge nette** : 5,5%
- Seuil de rentabilité** : atteint dès la vente de ~236 tonnes
- Retour sur investissement** : positif dès la première année

Plan opérationnel

- Achat et collecte des fèves
- Stockage et transport
- Vente directe ou via coopératives/exportateurs
- Suivi qualité et traçabilité

Équipe projet

1. Gérard & Scoop Mengang Paris
2. Comptable, / gestionnaire
3. Responsable logistique M. Nkongo (mandataire export)
4. Agents de terrain / producteurs partenaires

4. Opportunité d'investissement

- **Rentabilité nette estimée** : +5,5%
- **Marché porteur** : forte demande locale et internationale en cacao
- **Impact social** : création d'emplois, formation des producteurs, structuration de la filière
- **Sécurité financière** : modèle basé sur des volumes contractualisés et une gestion rigoureuse

5. Proposition aux investisseurs

Nous recherchons des partenaires financiers pour :

- Renforcer notre capacité opérationnelle
- Transformation des fèves de cacao en pâte
- Optimiser la logistique et la qualité
- Étendre le modèle à d'autres bassins de production

Les investisseurs bénéficieront :

- D'un retour sur investissement mesurable
- D'une visibilité dans un projet à fort impact
- D'une participation à la gouvernance stratégique

Fiche Technique – Cacao Forastero

1. Identification

- **Nom botanique** : *Theobroma cacao L.* – variété Forastero
- **Origine** : Amazonie, cultivé principalement en Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana), Amérique du Sud et Asie
- **Particularité** : variété robuste, à haut rendement, représentant environ **80% de la production mondiale**.

2. Caractéristiques botaniques

- **Arbre** : vigoureux, feuillage dense, hauteur contrôlée entre 4 et 6 m
- **Cabosse** : elliptique, lisse ou légèrement rugueuse, couleur verte à jaune à maturité
- **Fèves** : 20 à 50 par cabosse, pourpres, plates, coque épaisse
- **Pulpe** : sucrée, fermentescible, riche en mucilage

3. Méthodes post-récolte

- **Fermentation** : 5 à 7 jours en caisses bois ou tas, retournelement tous les 48 h
- **Séchage** : naturel au soleil sur claires, 7 à 10 jours
- **Humidité cible** : < 7%
- **Tri** : manuel, élimination des fèves plates ou moisies
- **Conditionnement** : sacs jute ou polypropylène, traçabilité par lot

4. Profil organoleptique

- **Saveur dominante** : amère, astringente, corsée
- **Arômes secondaires** : notes boisées, terreuses, parfois fruitées selon terroir et fermentation
- **Utilisation** : base pour chocolats noirs, mélanges avec Criollo ou Trinitario pour équilibrer les profils

5. Avantages agronomiques

- **Résistance** : bonne tolérance aux maladies et aux variations climatiques
- **Rendement** : élevé, stable
- **Adaptabilité** : sols tropicaux variés, climat équatorial

6. Logistique et commercialisation

- **Formats disponibles** : fèves brutes fermentées, micro-lots premium, échantillons
- **Incoterms proposés** : FOB Douala, CIF Le Havre, DDP Saint-Denis
- **Traçabilité** : QR code ou fiche technique par lot

Certifications : bio, équitable, en cours.

Analyses du Laboratoire PRIMORIS :

Les tests ont été effectués selon des méthodes accréditées basées sur la norme **EN ISO 15763**, par spectrométrie de masse à plasma inductif (**ICP-MS**), sur les substances suivantes :

- **Cadmium (Cd)** – Méthode ZMCD_01_A
- **Nickel (Ni)** – Méthode ZMNI_01_

3. Résultats d'analyse

Substance	Méthode	Résultat	Limite de Communication	Conformité
Cadmium	ICP-MS	0,01 mg/kg	Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme
Nickel	ICP-MS	0,2 mg/kg	Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Conforme

 Ci-dessous illustrée la carte du département du **Nyong-et-Mfoumou**, situé dans la région du Centre du Cameroun, mettant en évidence les zones de production de cacao de la coopérative Scoop Mengang.





CACAO BIO
ZÉRO DÉFORESTATION

SCOOP MENGANG

PROAC COOP-CA

Société Coopérative avec Conseil d'Administration
Des Producteurs Agricoles du Cameroun
Au Capital de 1 000 000 F CFA



CACAO BIO
ZÉRO DÉFORESTATION

Voici la carte enrichie du département du **Nyong-et-Mfoumou** avec les repères spécifiques demandés :

- **Villages producteurs** : Akonolinga (chef-lieu), Mengueme, Endom, Esaba, Yop, Zalom, Leke, Afanbloué, Ngang
- **Routes principales** : la N1 traverse le département d'ouest en est, reliant Akonolinga, Esaba et Mengueme
- **Zones forestières** : représentées en vert pâle, notamment au nord-est (vers Ngang) et au sud (vers Endom et Mengueme)
- **Rivières** : le fleuve Nyong longe la frontière nord, avec des affluents traversant Yop et Esaba

DÉPARTEMENT NYONG-ET-MFOUMOU – CENTRE



NYONG-ET-MFOUMOU

Immatriculation MINADER : N°25/151/CMR/CE/02/010/CCA/032004/032004000

Siège social : Odza -Yaoundé 4 (Cameroun)

Bureau secondaire : 8 rue Jesse Owens 93210 St-Denis (Stade de France)

Tél : +237 6 651 70 31 31 / +33 6 85 07 75 09

@ : info@mengang-cacao-durable.fr

Cahier des charges :

Filière cacao – Culture, Récolte, Fermentation et Séchage

1. Culture du cacao

Objectifs : Assurer une production durable, saine et de qualité.

Exigences :

- **Variétés autorisées** : Criollo, **Forastero**, Trinitario (selon zone géographique et marché visé).
- **Conditions pédoclimatiques** : Sols riches en matière organique, bien drainés, pH entre 5,5 et 7.
- **Densité de plantation** : 1 100 à 1 300 plants/ha.
- **Entretien** :
 - Désherbage manuel ou mécanique.
 - Apports organiques (compost, fumier).
 - Traitements phytosanitaires biologiques ou homologués.
- **Ombre** : Maintien d'un couvert végétal (bananiers, arbres d'ombrage).
- **Irrigation** : Si nécessaire, goutte-à-goutte ou aspersion.

2. Récolte des cabosses



Objectifs : Récolter au bon stade de maturité pour garantir la qualité aromatique.

Exigences :

- **Fréquence :** Tous les 15 jours en période de récolte.
- **Stade de maturité :** Cabosse bien colorée, ferme, sans moisissure.
- **Méthode :** Coupe manuelle à l'aide de machettes ou sécateurs.
- **Tri :** Élimination des cabosses immatures ou abîmées.

3. □ Fermentation des fèves



Objectifs : Développer les précurseurs d'arômes et réduire l'amertume.

Exigences :

- **Méthode :** Fermentation en caisses en bois ou tas sous feuilles de bananier.
- **Durée :** 5 à 7 jours selon variété et climat.
- **Contrôle :**
 - Remuage tous les 2 jours.
 - Température entre 45°C et 50°C.
 - pH entre 4,5 et 5,5.
- **Critères de fin :** Fèves brun chocolat, pulpe disparue, odeur agréable.

4. Séchage des fèves



Objectifs : Réduire l'humidité à un niveau optimal pour la conservation.

Exigences :

- **Méthode :** Séchage solaire sur claires ou séchoirs mécaniques.
- **Durée :** 5 à 10 jours selon météo.
- **Humidité finale :** $\leq 7\%$.
- **Contrôle :**
 - Remuage régulier.
 - Protection contre la pluie et les animaux.
 - Éviter le séchage direct sur sol nu.

5. Stockage et traçabilité

Objectifs : Préserver la qualité et assurer la traçabilité.

Exigences :

- **Stockage :** Sacs en jute dans un local sec, ventilé et propre.
- **Durée maximale :** 6 mois avant transformation.
- **Traçabilité :** Registre des lots avec date, parcelle, producteur, méthode utilisée.

Proposition de contrepartie

Objet : Proposition de contrepartie pour la levée de fonds de 250 000 €

Dans le cadre de la levée de fonds de 250 000 €, Scoop Mengang propose aux investisseurs les contreparties suivantes :

1. Participation au capital

- Attribution de **30 % des parts sociales** de la coopérative.
- Cette participation confère aux investisseurs un droit de regard proportionnel sur les décisions stratégiques, tout en respectant la gouvernance coopérative.

2. Exclusivité commerciale

- Octroi d'une **exclusivité d'achat sur 20 % de la production annuelle de cacao certifié**.
- Les conditions d'achat seront fixées à un prix préférentiel, garantissant aux investisseurs un accès sécurisé à une ressource de qualité et traçable.

3. Reporting d'impact

- Transmission d'un **rapport annuel d'impact** détaillant :
 - Les résultats sociaux et environnementaux de la coopérative.
 - Les certifications obtenues (Rainforest Alliance, conformité RDUE).
 - Les indicateurs de transparence financière et de gouvernance.
- Ce reporting vise à renforcer la confiance et à valoriser l'investissement dans une démarche responsable.

4. Engagement de transparence

- Mise en place d'un **comité de suivi semestriel** avec les investisseurs.
- Communication régulière sur l'évolution des projets, les performances financières et les initiatives sociales.

Bénéfices pour l'investisseur

- Rentabilité potentielle** via la valorisation des parts sociales.
- Sécurisation des approvisionnements** en cacao certifié.
- Visibilité institutionnelle** grâce au rapport d'impact et aux partenariats responsables.
- Participation active** à la construction d'une coopérative modèle en Afrique.

APPEL A SOUSCRIPTION DES PARTS SOCIALES

Les souscriptions de parts sociales sont désormais ouvertes. La coopérative a déclaré son capital initial à hauteur de 1 000 000 FCFA, reparti en 100 parts de 10 000 FCFA chacune.

L'objectif est de porter ce capital à 50 000 000 FCFA avec un chiffre d'affaires de 1 000 000 000 FCFA en clôture de l'exercice au 31 décembre 2026.

Un engagement dans un projet collectif. Voici les principaux droits et avantages que les coopérateurs obtiennent :

Droits des souscripteurs de parts

- **Droit de vote en assemblée générale :**
 - Principe fondamental : "une personne, une voix", peu importe le nombre de parts détenues.
 - Permet de participer aux décisions stratégiques (budget, orientation, nomination des dirigeants...).
- **Droit à l'information :**
 - Accès aux comptes, rapports de gestion, et documents statutaires
 - Transparence sur les activités et les résultats de la coopérative
- **Droit à la rémunération des parts :**
 - Sous forme de **dividende plafonné** (souvent limité au taux moyen des obligations privées).
 - Décidé chaque année par l'assemblée générale
- **Droit de retrait ou de remboursement :**
 - Possibilité de demander le remboursement de ses parts, selon les conditions prévues dans les statuts.

Avantages pour les souscripteurs

- **Participation à un projet à impact social ou local**
- **Avantage fiscal :**
 - Réduction d'impôt (voir les dispositions en vigueur).
- **Stabilité et sécurité :**
 - Les coopératives sont souvent moins exposées aux spéculations financières
 - Gouvernance démocratique et ancrage territorial
- **Accès privilégié aux services ou produits de la coopérative**
 - Tarifs préférentiels, priorité sur certaines offres, etc.

Le bulletin de souscription des parts est disponible auprès du secrétariat de la coopérative. Il est approuvé et validé à réception des fonds. Une copie est transmise à l'actionnaire sous 48 heures après confirmation de la banque.

Toute souscription des parts doit se faire par virement bancaire ou par dépôt dans le compte ci-dessous :

La Banque AFRILAND FIRST BANK

- RIB : 10005 00001 00211151501 20
- IBAN : CM21 10005 00001 00211151501 20
- Code Swift : CCEICMCX CAMEROUN

Le versement par dépôt à la banque donne lieu à un reçu qui est remis au dépositaire / actionnaire lequel a l'obligation de transmettre au secrétariat une copie de la transaction aux fins de mise à jour de ses avoirs.

N.B : Aucune transaction intermédiaire n'est acceptée. Seule la banque reste destinataire légitime des fonds. La coopérative décline toute sa responsabilité en cas de non-respect de cette stipulation.

Nous vous rappelons que les parts sociales de la coopérative sont ouvertes à la souscription par toute personne, sans distinction d'origine, d'appartenance ou de statut. Cette ouverture reflète notre engagement en faveur de l'inclusion et de la diversité.

Cependant, conformément à nos statuts, la coopérative se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute candidature qui ne serait pas compatible ou éligible avec son objet social.

Par ailleurs, nous réaffirmons que la coopérative est strictement **apolitique**. À ce titre, aucune opinion ou activité politique, quelle qu'en soit la provenance ou l'auteur, ne saurait être admise dans le cadre de nos échanges, décisions ou représentations.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre engagement au respect de ces principes fondamentaux.

Le règlement intérieur est la feuille de route de la coopérative. Vous pouvez le consulter sur simple demande.

Pour ce qui concerne les participations, deux types investissements sont proposés et disponibles sur le site :

- 1- Souscriptions des parts sociales
- 2- Contrat d'investissement

☞ **Choisissez le contrat qui correspond à vos attentes.**